

Comment la Belgique prend-elle en charge les mariages forcés ?

En Belgique, le mariage forcé fait désormais partie de la catégorie des violences conjugales. Mais une chape de plomb pèse toujours sur ces pratiques plus traditionnelles que religieuses car les jeunes filles concernées ont beaucoup de mal à porter plainte contre leur propre famille. Témoignages.

Le mariage forcé est un phénomène très complexe. Il est impossible à chiffrer mais il existe bel et bien depuis longtemps dans notre pays. Aujourd'hui certaines langues se délient : des femmes comme Fatiha Saïdi, sénatrice socialiste, osent raconter leur parcours. *"Il y a 18 ans, je me suis retrouvée mariée avec quelqu'un que je ne connaissais pas sans avoir eu la possibilité de pouvoir dire non. On m'a également promis que je pourrais faire des études, mais cela n'a évidemment jamais été le cas"*, témoigne-t-elle.

"Aller dans un trou avec un serpent, c'est dans la norme"

Khady Koïta est une autre victime de mariage forcé. Elle explique qu'un jour, son père lui a demandé si elle voulait épouser son cousin qui se trouvait à Paris. *"Je n'ai pas répondu car je n'ai pas réalisé ce qui se déroulait. Ma grand-mère a alors répondu à ma place en disant que même si on me demandait d'aller dans un trou avec un serpent, je devais le faire, parce que c'est la norme"*.

Ces deux histoires datent d'il y a quelques années, mais elles se répètent aujourd'hui encore et démontrent à quel point le poids des traditions peut peser très lourd pour certaines jeunes filles.

Des confidences parfois pires qu'une "petite mort"

Dans une école secondaire bruxelloise comme dans d'autres établissements, une médiatrice scolaire reçoit régulièrement dans son petit bureau, les confidences de jeunes filles embarquées dans de tels mariages. *"On voit toutes sortes de situations inimaginables"*, explique la directrice, Béatrice van de Put, comme des histoires *"de jeunes filles ou des jeunes mamans répudiées et qui ont des enfants chez des exploiters de sommeil, ou encore des papas qui les enferment. Pour ces filles qui doivent faire le choix de quitter leur famille et toute leur histoire pour devenir indépendantes et échapper ainsi au "promis" non désiré, c'est pire qu'une petite mort"*, ajoute-t-elle.

A la recherche d'un peu de soutien extérieur

Une association implantée dans la commune de Saint Josse à Bruxelles, existe depuis plus de vingt ans et propose notamment des cours de français. Ce lieu de rencontres entre femmes est aussi parfois l'occasion de conversations plus délicates. Mais lorsque la question des mariages forcés leur est ouvertement posée devant les caméras, les regards se baissent, la question dérange et personne ne répond. Mais certains visages acquiescent lorsque l'animatrice leur demande s'il est si difficile d'en parler. Entre loyauté envers la famille et liberté de choix, la médiation s'avère souvent impossible.

Que dit la loi ?

Aujourd'hui chez nous, il n'existe pas d'hébergement d'urgence pour les victimes de mariages forcés en rupture avec leurs familles, mais la Belgique dispose par contre, d'un attirail législatif.

Au niveau civil, on considère qu' "il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a pas de consentement". Au niveau pénal, "toute personne qui par des violences ou des menaces contraint quelqu'un à contracter un mariage ou a tenté de le faire, peut être poursuivie et punie pénalement".

Naissance d'une cellule policière spécialisée

Un trio de policiers a mis sur pieds très récemment, une cellule consacrée aux mariages forcés. Leur travail se déroule particulièrement dans les communes de Saint-Josse et Schaerbeek. L'affaire qui les occupe actuellement concerne une jeune fille de 16 ans qui tente d'échapper à un mariage forcé. *"Elle est toujours chez ses parents, mais elle ne répondait pas car elle était absente et tentait de fuir cette pression familiale constante"*, explique l'un d'entre eux. Une autre policière ajoute qu'un lien a déjà été établi entre les deux familles des futurs mariés et qu'il n'est pas question pour eux de revenir sur leur décision. La jeune fille quant à elle, s'oppose à la situation et souhaite porter plainte, *"mais sa famille ne la laisse évidemment pas faire"*, conclut-elle.

Sensibiliser et aider

Ces policiers souhaitent à présent créer un numéro vert mais aussi un hébergement protégé pour les victimes.

En attendant, le sujet s'est même invité au Parlement européen, histoire de lutter à tous les niveaux, contre ce phénomène de société encore aujourd'hui sous-estimé.

I.L. avec Anne Lombaerde